

7 - LANGUES VIVANTES

7.1. - Épreuves orales

7.1.A - Anglais

I) REMARQUES GENERALES

Il paraît utile de rappeler tout d'abord que l'épreuve orale d'anglais - synthèse puis commentaire d'un article de presse de l'année, suivis d'un bref entretien avec l'examineur - est un **exercice de communication orale**, et non la lecture du brouillon rédigé pendant les vingt minutes de préparation.

Cet exercice doit permettre au candidat de faire preuve :

- de sa maîtrise d'un anglais parlé usuel mais grammaticalement correct, phonologiquement juste et lexicalement précis,
- de sa capacité à comprendre et synthétiser un article de presse traitant d'un sujet d'actualité ou d'un problème de société,
- de son aptitude à réfléchir, analyser fond et forme, prendre du recul, bref exercer son esprit critique.

De plus, l'examineur attend également du candidat une **attitude de communication**, c'est à dire écoute, souplesse et faculté d'adaptation. C'est ainsi que, faire un contresens sur un aspect du texte n'est pas catastrophique en soi si, lorsque l'erreur a été signalée par l'examineur, le candidat en tient compte, l'intègre et adapte son raisonnement.

II) METHODE

L'exposé doit se partager à peu près également entre synthèse et commentaire.

Qu'attend le jury ? Quels sont les travers à éviter ?

II.A) La Synthèse

- Elle sera introduite brièvement et pertinemment (contextualisation et problématique). Gloser sur la date, le nom du journaliste ou la revue d'où est tiré l'article est une perte de temps pure et simple.
- Elle doit être claire, logique et exhaustive. **Toutes** les informations importantes de l'article doivent y figurer, **reformulées et organisées**. Autrement dit le candidat devra trouver la cohérence interne d'un article le plus souvent descriptif, concevoir **un plan** de présentation, l'annoncer et le respecter.
- **La synthèse ne doit pas être :**
 - un résumé ou compte rendu au fil du texte,
 - un micro résumé ou une vague situation de la problématique à laquelle l'article se rattache,
 - un exercice de transformation de l'article au style indirect émaillé de : "the journalist says / writes that",
 - un "patchwork" d'informations juxtaposées sans logique explicative.

II.B) Le Commentaire

- Il doit être **progressif** et relié à la synthèse par une phrase de transition.
- Il doit être **d'abord centré sur l'article** dans sa spécificité. C'est ainsi qu'il est plus intéressant d'en analyser les différents éléments (titre, sous-titre, photo, légende) leurs relations, les jeux de mots, le ton, le

point de vue, les intentions du journaliste, les informations passées sous silence etc..., que d'essayer de refaire le monde en trois minutes.

- Il doit ensuite s'orienter vers la discussion de la **problématique spécifique**, puis éventuellement s'ouvrir à une perspective plus large (problématique générale ou autre fait de société)

- **Le commentaire ne doit pas être :**

- limité à une **réaction** ou opinion sur le sujet, ou à la narration d'une expérience personnelle, par exemple, à propos d'un article critique écrit par un journaliste agacé par l'impolitesse des utilisateurs de téléphone portables, expliquer à l'examineur quand et pourquoi on en a acheté un,

- un **placage** d'idées générales voire moralisantes sur le sujet, par exemple s'étendre sur l'effet de serre ou la nécessité de sauver la planète à propos d'un article traitant d'une marée noire,

- un **amalgame** d'idées hors sujet sur une question connexe, par exemple une discussion sur le conflit entre le secteur public et le secteur privé, à propos d'un article traitant du renouveau des boarding schools en Grande Bretagne.

III) CONSEILS PRATIQUES

- La correction de la langue étant essentielle, il est impératif d'en maîtriser les fondements, et naïvement dangereux de croire que quelques expressions idiomatiques plaquées plus ou moins à bon escient permettront de masquer l'indigence du lexique ou les lacunes grammaticales.

- Les formulations de substandard English telles que "wanna" ou "gonna", pour aussi répandues qu'elles puissent être, ne sont pas de mise à un oral de concours, pas plus que "you know", dont abusent certains candidats. Par convention l'examineur ne sait rien et doit être convaincu.

- En commentaire il est souvent plus intéressant de poser des questions pertinentes que d'asséner des solutions toutes faites ou d'égrener des vœux pieux. Par ailleurs, il est peu judicieux d'avoir recours à des schémas de réflexion tout faits et d'une simplicité trop souvent binaire, tels qu'avantages et inconvénients ou pour et contre.

Les mêmes attentes, remarques et critères étant applicables à l'épreuve de langue vivante facultative, en conclusion le jury souhaite exhorter les candidats à préparer méthodiquement l'épreuve, mais également à s'intéresser à l'actualité et aux problèmes de société, ce qui leur permettra, au concours tout comme dans leur future vie professionnelle, de faire de la maîtrise de l'anglais et de leur ouverture d'esprit des avantages décisifs.